

# Familles Rurales

Devenir Administrateur

Cette démarche vous  
intéresse ?

Vous êtes sensibles sur un  
des sujets des commissions,  
vous souhaitez participer en  
intégrant le CA ?

N'hésitez pas à contacter l'un des  
salariés ou bénévoles de la fédération.

Venez en échanger lors d'une  
rencontre programmée en  
mars 2022 avant notre  
assemblée générale qui aura  
lieu le samedi 30 avril 2022.

**Familles  
rurales**

*Vivre mieux !*  
CALVADOS

« Être administrateur à  
Familles Rurales c'est d'abord  
s'engager pour des valeurs.

C'est participer à des  
réunions de réflexion et  
prendre du plaisir en se  
retrouvant.

Les administrateurs  
travaillent en réflexion et en  
lien avec les salariés au  
service des projets communs  
de l'association. »

Cette définition du rôle d'un  
administrateur(trice) de Familles Rurales a  
été co-construite par les bénévoles et les  
salariés de la fédération Calvados

# LES CONSEILS D'ADMINISTRATION : UNE NOUVELLE ORGANISATION !

## QUAND ?

Les conseils auront lieu **6 fois par an**, les mardis ou jeudis soir de 18h à 20h de façon alternée.

Le calendrier sera fixé lors du premier CA afin que chacun puissent s'organiser bien en amont.

☆ Pourquoi pas Vous ?

## OÙ ?

L'idée est que les réunions ne se fassent plus exclusivement à Villers Bocage mais au sein des associations locales de façon « tournante ».

## COMMENT ?

Afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous de participer à la vie de la fédération, il a été décidé de mettre en place des commissions de réflexion et d'orientation selon **4 Pôles** :

- Jeunesse/Culture/Formation
- Enfance
- Parentalité/Petite Enfance
- Vie Associative et Solidarité

4 pôles déterminés en fonction des missions des salariés de la fédération.



**4 PÔLES DE COMPÉTENCE COMPOSÉS D'UN BÉNÉVOLE RÉFÉRENT ET DU COORDINATEUR SALARIÉ DE LA FÉDÉRATION**

☆ Les Commissions sont des instances de réflexion, d'orientation et de décision.

Elles feront le lien entre les actions de terrain et le conseil d'administration.

Le Fonctionnement des commissions : une nouvelle façon de travailler

## QUI ?

Chaque commission sera composée d'un bénévole référent et du coordinateur salarié de la fédération.

## QUAND ?

Les commissions se réuniront entre chaque CA afin de faire un bilan des actions et des projets en cours ou à venir.

## POURQUOI ?

Elle sera force de proposition dans la cadre de la mise en place

du projet de la fédération. Ce binôme devra, à chaque réunion de CA, accompagner les bénévoles dans leurs décisions.

**L**e Bureau Afin que les réunions de conseil soient centrées sur la réflexion et le projet de l'association, des réunions de bureaux seront mises en place pour la gestion du quotidien.

